



RETURN BID TO/ RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Canada Border Services Agency (CBSA)
Bid Receiving Unit (BRU)
333 North River Road, Tower A
Mailroom, Main floor
Ottawa, Ontario K1A 0L8
343-291-6384

The BRU is open from Monday to Friday inclusively, between the hours of 07:30 to 15:30, excluding Statutory Holidays. We invite Bidders to send an email to confirm their bid submission at CBSA-ASFC Solicitations-Demandes de soumissions@cbsa-asfc.gc.ca.

Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)
Module de réception des soumissions (MRS)
333 Chemin North River, Tour A
Salle du courrier, Rez-de-chaussée
Ottawa, Ontario K1A 0L8
343-291-6384

La Réception des soumissions est ouverte du lundi au vendredi inclusivement, entre les heures de 7h30 à 15h30, à l'exclusion des jours fériés. Nous invitons les soumissionnaires à envoyer un courriel pour confirmer le dépôt de leur soumission à CBSA-ASFC Solicitations-Demandes de soumissions@cbsa-asfc.gc.ca.

Request for Standing Offer
Demande d'offres à commandes

Proposal to: Canada Border Services Agency (CBSA)
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT - LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Issuing Office - Bureau de distribution

CBSA / ASFC
355 Ch. North River Road, 17th Floor - 17ième étage
Ottawa ON K1A 0L8

Table with 2 columns: Solicitation No. - N° de l'invitation (1000340769B) and Date (Le 23 novembre 2018). Title: Services de transport des valeurs.

Table with 2 columns: Solicitation Closes - L'invitation prend fin (At /à: 14h00) and Time Zone - Fuseau horaire (EST, EDT, HAE).

F.O.B. - F.A.B.
Plant-Usine: [ ] Destination: [ ] Other - Autre: [x]

Address Enquiries to - Adresser toutes questions à:

All communications related to this solicitation must be sent to:
EMAIL: CBSA-ASFC\_Solicitations-Demandes\_de\_soumissions@cbsa-asfc.gc.ca
Attn: ANIK DEVLIN

Table with 2 columns: Telephone No. - No de téléphone (343-291-6909) and FAX No. - No de télécopieur (S.O.).

Destination - of Goods and or Services:
Destination - des biens et ou services :
Canada Border Services Agency (CBSA) - Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)

Instructions: See Herein - Voir aux présentes

Table with 2 columns: Delivery Required - Livraison exigée (See herein) and Delivery Offered - Livraison proposée.

Vendor/Firm Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur:

Table with 2 columns: Telephone No. - No de téléphone and FAX No. - No de télécopieur.

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_



Cette demande d'offres à commandes (DOC) annule et remplace la DOC numéro 1000340769, datée du 18 mai 2018, dont la date de clôture était le 21 juin 2018, à 14h00 heure normale de l'Est (HNE).

## TABLE DES MATIÈRES

### **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

- 1.1 Introduction
- 1.2 Sommaire
- 1.3 Exigences relatives à la sécurité
- 1.4 Compte rendu

### **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS**

- 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2 Présentation des offres
- 2.3 Ancien fonctionnaire
- 2.4 Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes
- 2.5 Lois applicables
- 2.6 Améliorations apportées aux besoins pendant la demande d'offres à commandes

### **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES**

- 3.1 Instructions pour la préparation des offres

Pièce Jointe 1 de la PARTIE 3 - FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DES OFFRES

Pièce Jointe 2 de la PARTIE 3 - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

### **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

- 4.1 Procédures d'évaluation
- 4.2 Méthode de sélection

Pièce Jointe 1 de la PARTIE 4 - CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pièce Jointe 2 de la PARTIE 4 - BARÈME DE PRIX

### **PARTIE 5 - ATTESTATION ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

- 5.1 Attestation exigées avec l'offre
- 5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Pièce Jointe 1 de la PARTIE 5 - PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI - ATTESTATION

### **PARTIE 6 - EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES**

- 6.1 Exigences relatives à la sécurité
- 6.2 Exigences en matière d'assurance

### **PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

#### **A. OFFRE À COMMANDES**

- 7.1 Offre
- 7.2 Exigences relatives à la sécurité
- 7.3 Clauses et conditions uniformisées
- 7.4 Durée de l'offre à commandes
- 7.5 Responsables
- 7.6 Divulcation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires
- 7.7 Utilisateurs désignés
- 7.8 Procédures pour les commandes
- 7.9 Instrument de commande
- 7.10 Limite des commandes subséquentes
- 7.11 Ordre de priorité des documents
- 7.12 Attestations et renseignements supplémentaires



7.13 Lois applicables

**B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

- 7.1 Énoncé des travaux
- 7.2 Clauses et conditions uniformisées
- 7.3 Durée du contrat
- 7.4 Divulcation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires
- 7.5 Paiement
- 7.6 Instructions pour la facturation
- 7.7 Exigences en matière d'assurance

**Liste d'annexes**

- Annexe A - Énoncé des travaux
  - Appendice A - Livraison et horaire des services
- Annexe B - Base de paiement
- Annexe C - Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité
- Annexe D - Exigences en matière d'assurance



## PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- Partie 1 Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations et renseignements supplémentaires : comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir;
- Partie 6 Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances : comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et
- Partie 7 7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent :
  - 7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
  - 7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent l'Énoncé des travaux, la Base de paiement, les instruments de paiement électronique, le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation et toute autre annexe.

### 1.2 Sommaire

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) exige un entrepreneur de transport de valeurs pour ramasser des instruments monétaire négociables/ non négociables provenant de divers points d'entrée (POE), aéroports et bureaux du gouvernement situés au Canada pour les livrer à diverses institutions financières. Ces services seront requis sur une période de six (6) ans au besoin, répartis selon le mécanisme de la procédure de commande subséquent indiqué dans l'offre à commandes, parmi tous les offrants qualifiés dans les huit (8) volets de services :

- Volet 1 - Région de la capitale nationale - Direction général (RCN-DG)
- Volet 2 - Atlantique (ATL)
- Volet 3 - Québec
- Volet 4 - Nord de l'Ontario (NOR)
- Volet 5 - Grand Toronto (GT)
- Volet 6 - Sud de l'Ontario (SOR)
- Volet 7 - Prairies (PRA)
- Volet 8 - Pacifique (PAC)

Les services de transport de valeurs sont requis sur une base « au fur et à mesure ».



Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

La présente demande d'offre à commandes (DOC) vise à établir des offres à commandes principales et nationales (OCPN) pour la livraison du besoin décrit dans les présentes aux utilisateurs désignés, et ce, partout au Canada, sauf dans les zones visées par des ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Québec et au Labrador. Les produits à livrer dans les zones visées par des ERTG au sein du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Québec, ou du Labrador devront faire l'objet de marchés distincts, attribués en dehors des offres à commandes subséquentes. »

Une exigence du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi est associée au présent besoin; veuillez-vous référer à la Partie 5 - Attestations et renseignements supplémentaires, la Partie 7A - Offre à commandes et la partie 7B - Clauses du contrat subséquent et à l'annexe intitulée [Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation](#).

### 1.3 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour de plus amples renseignements, consulter la Partie 6 - Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances; et la Partie 7 - Offre à commandes et clauses du contrat subséquent. Pour de plus amples renseignements sur les enquêtes de sécurité sur le personnel et les organismes, les offrants devraient consulter le site Web du [Programme de sécurité des contrats](#) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html>.)

### 1.4 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.



## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006](#) (2018-05-22), Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2006](#), Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

### 2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

En raison du caractère de la demande d'offre à commandes, les offres transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

### 2.3 Ancien fonctionnaire

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats attribués à des anciens fonctionnaires, les offrants doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'émission d'une offre à commandes. Si la réponse aux questions et, s'il y a lieu les renseignements requis, n'ont pas été fournis par le temps où l'évaluation des offres est complétée, le Canada informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de se conformer à la demande du Canada et satisfaire à l'exigence dans le délai prescrit rendra l'offre non recevable.

#### Définitions

Pour les fins de cette clause,

« ancien fonctionnaire » signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), L.R., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :

- a. un individu;
- b. un individu qui s'est incorporé;
- c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
- d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

« période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou vers un autre emploi par suite de la mise



en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » signifie une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP), L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la [Loi sur les prestations de retraite supplémentaires](#) L.R., 1985 ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la [Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes](#), L.R., 1985, ch. C-17, à la [Loi sur la continuation de la pension des services de défense](#), 1970, ch. D-3, à la [Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada](#), 1970, ch. R-10, et à la [Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada](#), L.R., 1985, ch. R-11, à la [Loi sur les allocations de retraite des parlementaires](#), L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la [Loi sur le Régime de pensions du Canada](#), L.R., 1985, ch. C-8.

### Ancien fonctionnaire touchant une pension

Selon les définitions ci-dessus, est-ce que l'offrant est un ancien fonctionnaire touchant une pension?

Oui  Non

Si oui, l'offrant doit fournir l'information suivante pour tous les anciens fonctionnaires touchant une pension, le cas échéant :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.

En fournissant cette information, les offrants acceptent que le statut de l'offrant retenu, en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la LPFP, soit publié dans les rapports de divulgation proactive des marchés, sur les sites Web des ministères, et ce conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2012-2](#) et les [Lignes directrices sur la divulgation des marchés](#).

### Directive sur le réaménagement des effectifs

Est-ce que l'offrant est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs? Oui  Non

Si oui, l'offrant doit fournir l'information suivante :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c. la date de la cessation d'emploi;
- d. le montant du paiement forfaitaire;
- e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f. la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;
- g. nombre et montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réaménagement des effectifs.

Pour tous les contrats attribués pendant la période du paiement forfaitaire, le montant total des honoraires qui peut être payé à un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire est limité à 5 000 \$, incluant les taxes applicables.

## 2.4 Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.



Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

## 2.5 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

## 2.6 Améliorations apportées aux besoins pendant la demande d'offres à commandes

Les offrants qui estiment qu'ils peuvent améliorer, techniquement ou technologiquement, le devis descriptif ou l'énoncé des travaux contenus dans la demande d'offres à commandes, sont invités à fournir des suggestions par écrit au responsable de l'offre à commandes identifiée dans la demande d'offres à commandes. Les offrants doivent indiquer clairement les améliorations suggérées et les motifs qui les justifient. Les suggestions, qui ne restreignent pas la concurrence ou qui ne favorisent pas un offrant en particulier, seront examinées à la condition qu'elles parviennent au responsable de l'offre à commandes au plus tard dix (10) jours avant la date de clôture de la demande de soumissions. Le Canada aura le droit d'accepter ou de rejeter n'importe quelle ou la totalité des suggestions proposées.



## PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

### 3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : Offre technique (trois (3) exemplaires papier et une (1) copie électronique sur CD)

Section II : Offre financière (un (1) exemplaires papier et une (1) copie électronique sur CD)

Section III : Attestations (un (1) exemplaires papier et une (1) copie électronique sur CD)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur offre en format papier :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la DOC; et
- c) paginer chacune des pages de la proposition dans le coin inférieur droit.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants doivent :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

#### Section I : Offre technique

L'offre technique comprend ce qui suit :

- i. **Formulaire de présentation des offres** : Les offrants devraient joindre le formulaire de présentation des offres - **pièce jointe 1 de la Partie 3** à leurs offres. Il fournit une forme commune selon laquelle les offrants peuvent fournir les renseignements exigés dans le cadre de l'évaluation et de l'émission d'un offre à commande, tels que le nom d'une personne-ressource, le numéro d'entreprise - approvisionnement de l'offrant, le statut de l'offrant en vertu du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, etc. L'utilisation de ce formulaire pour fournir les renseignements n'est pas obligatoire, mais elle est recommandée. Si le Canada considère que les renseignements requis par le formulaire de présentation des soumissions sont incomplets ou doivent être corrigés, le Canada accordera au soumissionnaire la chance de compléter ou de corriger ces renseignements.
- ii. **Exigences relatives à la sécurité** : On demande aux offrants de fournir les renseignements de sécurité suivants pour chaque ressource proposée avec leur soumission avant ou à la date de clôture des soumissions:

#### **RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ :**

Nom de la personne indiqué sur la demande d'autorisation de sécurité : \_\_\_\_\_



Niveau de l'autorisation de sécurité obtenue : \_\_\_\_\_

Période de validité de l'autorisation : \_\_\_\_\_

Numéro de certificat d'enquête de sécurité et profil de sécurité : \_\_\_\_\_

Si l'offrant n'a pas inclus les renseignements de sécurité, le responsable de l'offre à commandes permettra à l'offrant de fournir les renseignements de sécurité pendant la période d'évaluation. Si l'offrant n'a pas fourni les renseignements en matière de sécurité pendant la période fixée par le responsable de l'offre à commandes, sa soumission sera déclarée non recevable.

iii. **Formulaire de justification à l'appui de la conformité technique:**

Dans l'offre technique, l'offrant doit prouver qu'il s'est aux besoins de la **pièce joint 1 de la Partie 4**, qui constitue le format demandé pour fournir la justification. La justification ne doit pas être une simple répétition du besoin, mais doit expliquer et démontrer la façon dont l'offrant satisfera aux exigences et exécutera les travaux exigés. Il n'est pas suffisant de simplement déclarer que l'offrant, ou la solution ou les produits qu'il propose, est conforme. Lorsque le Canada détermine que la justification n'est pas complète, l'offre sera jugée non conforme et sera rejetée. La justification peut mentionner des documents supplémentaires joints à l'offre. Cette information peut être mentionnée dans la colonne « Réponse de l'offrant » de la **pièce jointe 1 de la Partie 4**, où les offrants doivent inclure l'endroit précis où se trouvent les documents de référence, y compris le titre du document et les numéros de page et d'alinéa. Lorsque la référence n'est pas suffisamment précise, le Canada peut demander que le soumissionnaire dirige le Canada vers l'endroit approprié dans le document.

iv. **Coordonnées de la personne référence du client:**

A. L'offrant doit fournir des références de clients. Elles doivent toutes confirmer, si le Canada le demande, les faits énoncés dans l'offre de l'offrant, comme il est requis à la **Pièce jointe 1 de la Partie 4**.

B. La question visant à obtenir la confirmation des clients cités en référence devrait être construite de la façon suivante :

« [Nom de l'offrant] a-t-il fourni des services de [décrire les services et, le cas échéant, les délais dans lesquels ces services ont dû être fournis] à votre organisation? »

\_\_\_ Oui, l'offrant a fourni à mon organisation les services décrits ci-dessus.

\_\_\_ Non, l'offrant n'a pas fourni à mon organisation les services décrits ci-dessus.

\_\_\_ Je ne veux pas ou ne peux pas fournir de renseignements au sujet des services décrits ci-dessus.

C. Pour chaque client cité en référence, l'offrant, au minimum, fournir le **nom ainsi que le numéro de téléphone et l'adresse courriel** d'une personne-ressource. L'offrant doit en outre indiquer le titre de la personne-ressource. Il incombe à l'offrant de s'assurer que la personne-ressource qu'il propose est au fait des services qu'il a offerts et qu'elle accepte d'être citée en référence. Des références de l'État seront acceptées.

v. **Profil de l'entreprise:** On demande à l'offrant de fournir le profil de son entreprise. Celui-ci devrait contenir un aperçu de l'entreprise, des sous-traitants et/ou des agents autorisés qui participeraient à l'accomplissement des tâches pour le compte de l'offrant. Ce dernier doit donner une brève description de l'entreprise en indiquant sa taille, sa structure organisationnelle, le nombre d'années d'activité, ses principaux clients, le nombre d'employés et leur répartition géographique. Ces renseignements ne sont demandés qu'à titre indicatif et ne seront pas évalués.



## Section II : Offre financière

- a. **Prix:** Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité à la **pièce jointe 2 de la Partie 4** : Base de Paiement de cette demande. Le montant total des taxes applicables doivent être indiqué séparément, s'il y a lieu. À moins d'indication contraire, les offrants doivent proposer un taux ferme tout inclus unique en dollars canadiens dans chaque cellule où un champ des tableaux de prix doit être rempli.
- b. **Variation des taux relatifs d'une année à l'autre:** Pour une catégorie donnée, lorsque les tableaux financiers fournis par le Canada permettent d'établir des taux fermes différents associés à une catégorie pour des périodes différentes:
  - i. Le taux présenté dans l'offre ne doit pas augmenter de plus de **5%** d'une période à une autre,
  - ii. le taux présenté dans l'offre pour une même catégorie pour toute période subséquente ne doit pas être inférieur au taux présenté dans l'offre pour la période initiale de l'offre à commande.
- c. **Tous les coûts doivent être compris :** L'offre financière doit indiquer tous les coûts relatifs au besoin décrit dans la présente demande pour toute la durée de l'offre à commande, y compris toute année d'option. Il incombe entièrement à l'offrant d'indiquer tout le matériel, les logiciels, les périphériques et les composants nécessaires pour satisfaire aux exigences de la présente demande, ainsi que les prix de ces articles.
- d. **Prix nuls:** On demande aux offrants d'entrer « 0,00\$ » pour tout article qu'il ne compte pas facturer ou qui a déjà été ajouté à d'autres prix dans le tableau. Si l'offrant laisse le champ vierge, le Canada considérera le prix comme étant « 0,00\$ » aux fins d'évaluation et pourrait demander que l'offrant confirme que le prix est bel et bien 0.00\$. Aucun offrant ne sera autorisé à ajouter ou à modifier un prix durant cette confirmation. Si l'offrant refuse de confirmer que le prix d'un champ vierge est de 0,00\$, son offre sera déclarée non recevable.

### 3.1.1 Paiement électronique de factures - offre

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter la **pièce jointe 2 de la Partie 3** : Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si la **pièce jointe 2 de la Partie 3** : Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

## Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.



**PIÈCE JOINTE 1 de la Partie 3 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES**

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DE L'OFFRE	
<b>Dénomination sociale de l'offrant</b>	
<b>Représentant autorisé de l'offrant aux fins d'évaluation (p. ex. pour obtenir des précisions)</b>	Nom
	Titre
	Adresse
	Numéro de téléphone
	Numéro de télécopieur
	Adresse électronique
<b>Numéro d'entreprise-apvisionnement (NEA) de l'offrant</b>  <b>Remarque à l'intention des offrants : Le NEA donné doit correspondre à la dénomination sociale utilisée dans l'offre. Si ce n'est pas le cas, l'offrant sera déterminé en fonction de la dénomination sociale fournie plutôt qu'en fonction du NEA, et le soumissionnaire devra fournir le NEA qui correspond à la dénomination sociale de l'offrant.</b>	
<b>Compétence de l'offre à commande : Province du Canada choisie par l'offrant et qui aura les compétences sur tout contrat subséquent (si différente de celle précisée dans la demande d'offre à commandes)</b>	
<b>Anciens fonctionnaires</b>  Pour obtenir une définition « d'ancien fonctionnaire », voir la clause intitulée « Ancien fonctionnaire », dans la Partie 2 de la demande d'offre à commandes.	L'offrant est-il un ancien fonctionnaire touchant une pension tel qu'il est défini dans la demande d'offre à commandes?  Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>  Si oui, fournir les renseignements demandés à l'article intitulé « Ancien fonctionnaire » dans la Partie 2.
	L'offrant est-il un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu des dispositions d'un programme de réduction des effectifs?  Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>  Si oui, fournir les renseignements demandés à l'article intitulé « Ancien fonctionnaire » dans la Partie 2.
<b>Niveau d'attestation de sécurité de l'offrant</b>  Indiquer le niveau et la date d'attribution  <b>Remarque à l'intention des offrants : Le nom dans l'attestation de sécurité doit correspondre à la</b>	



<b>dénomination sociale de l'offrant. Si ce n'est pas le cas, l'attestation n'est pas valide pour l'offrant.</b>		
<p>En apposant ma signature ci-après, j'atteste, au nom de l'offrant, que j'ai lu la demande d'offre à commandes en entier, y compris les documents incorporés par renvoi dans la demande et que :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. l'offrant considère que lui-même et les ressources qu'il propose peuvent répondre aux exigences obligatoires décrites dans la demande d'offre à commandes;</li><li>2. l'offre est valide pour la période indiquée dans la demande d'offre à commandes;</li><li>3. tous les renseignements fournis dans cette offre sont complets et exacts;</li><li>4. si un offre à commande est émis à l'offrant, ce dernier acceptera toutes les modalités déterminées dans les clauses de l'offre à commandes et des contrats subséquent comprises dans la demande d'offre à commandes.</li></ol>		
<b>Signature du représentant autorisé de l'offrant</b>		



## PIÈCE JOINTE 2 à la PARTIE 3 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

### INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

( ) Carte d'achat MasterCard



## **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

#### **4.1.1 Évaluation technique**

Toutes les offres doivent être complétées en détail et fournir toutes les informations requises dans la demande afin de permettre une évaluation complète.

##### **4.1.1.1 Critères techniques obligatoires**

Chaque offre fera l'objet d'un examen pour en déterminer la conformité aux exigences obligatoires de la demande d'offre à commandes. Tous les éléments de la demande d'offre à commandes qui sont désignées précisément par les termes « doit », « doivent » ou « obligatoire » sont des exigences obligatoires. Les offres qui ne respectent pas chacune des exigences obligatoires seront déclarées irrecevables et rejetées. Les critères obligatoires sont décrits à la **pièce jointe 1 de la Partie 4** : Critères d'évaluation.

#### **4.1.2 Évaluation financière**

Le prix de l'offre sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

L'évaluation financière sera effectuée en calculant le prix total de l'offre de chaque volet de services en utilisant le barème de prix remplis par les offrants conformément à la **pièce jointe 2 de la partie 4**. L'offrant doit fournir des tarifs fermes, tout compris, pour la catégorie proposée conformément à la demande d'offres à commandes, laquelle peut inclure une période initiale d'offre à commandes et des périodes d'option.

Seuls les taux fermes d'offres techniquement recevables seront pris en compte.

### **4.2 Méthode de sélection**

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.



## PIÈCE JOINTE 1 de la PARTIE 4 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

### CRITÈRES D'ÉVALUATION

#### 1. Critères techniques obligatoires

La soumission doit répondre aux critères techniques obligatoires énoncés ci-dessous. L'offrant doit produire les documents nécessaires à l'appui de la conformité.

Les exigences obligatoires sont évaluées selon le simple principe de la réussite ou de l'échec. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à l'une des exigences obligatoires, la proposition sera déclarée non recevable et rejetée d'emblée. Dans tous les processus d'approvisionnement, les exigences obligatoires sont déterminantes. Chaque critère doit être traité séparément.

N° de l'article	Critères Techniques Obligatoires	RESPECTÉ	NON RESPECTÉ
CT1	<p>L'offrant doit identifier les volets pour lesquels il présente une offre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Volet 1 - Région de la capitale nationale - Direction général (RCN-DG)</li> <li><input type="checkbox"/> Volet 2 - Atlantique (ATL)</li> <li><input type="checkbox"/> Volet 3 - Québec</li> <li><input type="checkbox"/> Volet 4 - Nord de l'Ontario (NOR)</li> <li><input type="checkbox"/> Volet 5 - Grand Toronto (GT)</li> <li><input type="checkbox"/> Volet 6 - Sud de l'Ontario (SOR)</li> <li><input type="checkbox"/> Volet 7 - Prairies (PRA)</li> <li><input type="checkbox"/> Volet 8 - Pacifique (PAC)</li> </ul>		
CT2	<p>L'offrant doit détenir un permis fédéral d'exploitation d'entreprise d'armes à feu valide pour la durée de la période de l'offre à commandes pour les volets qu'il soumet.</p> <p>Pour démontrer sa conformité, l'offrant doit soumettre une copie valide de son permis fédéral d'exploitation d'entreprise d'armes à feu conformément au Programme canadien des armes à feu (<a href="http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/index-fra.htm">http://www.rcmp-grc.gc.ca/cfp-pcaf/index-fra.htm</a>).</p>		
CT3	<p>Applicable au Volet 3 - Québec seulement</p> <p>L'offrant doit détenir un permis d'agence valide délivré par le <i>Bureau de la Sécurité privée (BSP)</i>.</p> <p>Pour démontrer sa conformité, l'offrant doit soumettre une copie valide de leur permis d'agence conformément aux dispositions du <i>Bureau de la Sécurité privée</i> (<a href="https://www.bspquebec.ca/fr">https://www.bspquebec.ca/fr</a>).</p>		
CT3	<p>L'offrant doit avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans la prestation de service de véhicules blindés, au cours des huit (8) dernières années.</p> <p>Pour démontrer l'expérience, l'offrant doit fournir les renseignements suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) le nom du ou des clients auxquels les services ont été fournis;</li> <li>b) la période de la durée pendant laquelle les services ont été fournis pour chaque client; <ul style="list-style-type: none"> <li>- Durée (de mm-aaaa à mm-aaaa); et</li> </ul> </li> </ul>		



N° de l'article	Critères Techniques Obligatoires	RESPECTÉ	NON RESPECTÉ
	- No de téléphone et adresse courriel. c) pour chaque client, une description des services fournis.		



## PIÈCE JOINTE 2 de la PARTIE 4 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

### BARÈME DE PRIX

Chaque prix ferme tout compris est en monnaie canadienne et comprend tous les services décrits à l'annexe « A », Énoncé des Travaux. Les taxes applicables sont en sus.

Les offerants doivent sélectionner et compléter le barème de prix pour le volet pour lequel ils soumettent leur offre.

#### VOLET 1 - RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE - DIRECTION GÉNÉRAL (RCN-DG)

##### 1. Ramassage prévu

Point de ramassage	Prix ferme tout compris par cueillette				
	Période initiale	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
CBSA Headquarters - Place Vanier 333 North River Road Ottawa, Ontario	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Total des prix fermes tout compris par période	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Total pour toutes les périodes :	\$ _____				



**VOLET 2 - ATLANTIQUE (ATL)**

**1. Ramassage prévu**

Point de ramassage	Prix ferme tout compris par cueillette				
	Période initiale	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Halifax Stanley International Airport 1 Bell Boulevard, Enfield, Nova Scotia	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Commercial Unit Nova Scotia District 3139 Oxford Street, Halifax, Nova Scotia	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
TD Bank, 1785 Barrington Street, Halifax, Nova Scotia	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Commercial Unit Nova Scotia District 3139 Oxford Street Halifax, Nova Scotia	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
TD Bank, 1785 Barrington Street, Halifax, Nova Scotia	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
<b>Total des prix fermes tout compris par période</b>	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
<b>Total pour toutes les périodes :</b>	\$ _____				



**VOLET 3 - QUÉBEC**

**1. Ramassage prévu**

Point de ramassage	Prix ferme tout compris par cueillette				
	Période initiale	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
400 Youville Square Montreal, Quebec H2Y 2C2	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____
105 McGill Street, suite 260-01 Montréal, Quebec H2Y 2E7	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____
Dorval-Commercial, 2200 Reverchon, suite 296 Dorval, Quebec H9P 2S7	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____
Dorval Traffic office, 975 Roméo Vachon Blvd. North, Dorval, Quebec H4Y 1H1	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____
Mirabel-Commercial office, 11955 Henry Giffard, Building D, Suite 100 Mirabel, Quebec J7N 1G3	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____
130 Dalhousie Street Quebec, Quebec G1K 4C4	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____
Lacolle office located on: 501 Highway 15 St-Bernard de Lacolle, Quebec J0J 1V0	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____
St-Armand/Phillipsburg office located on: Highway 133, traveller building, Qc	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____
Enforcement office at: 1010 Saint-Antoine Street West, 2nd floor Montreal, Quebec H3C 6V8	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____
Immigration Holding Centre at 200 Montée Saint-François Laval, Quebec H7C 1S5	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____
Jean Lesage Airport 500 Principale Street Québec Airport Quebec, Quebec	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____	\$_____



Point de ramassage	Prix ferme tout compris par cueillette				
	Période initiale	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
G2G 2T9					
Total des prix fermes tout compris par période	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Total pour toutes les périodes :	\$ _____				

**VOLET 4 - NORD DE L'ONTARIO (NOR)**

**Ramassage prévu**

Point de ramassage	Prix ferme tout compris par cueillette				
	Période initiale	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Site 1 - 2265 St-Laurent Blvd., 1 <sup>st</sup> floor Ottawa, Ontario K1G 6C5	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Site 2- MacDonal d Cartier International Airport 1000 Airport Parkway Private Ottawa, Ontario K1V 9B4	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Site 3 - Ottawa Cargo Services 140 Thad Johnson 1 <sup>st</sup> floor Ottawa, Ontario K1V 0R4	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Site 4 - Port of Entry 125 Huron St. Sault Ste. Marie, Ontario P6A 1R3	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Site 5 - Port of Entry 1 Brookdale Ave. Cornwall, Ontario K6J 0A9	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Site 6 - Port of Entry 1032 HWY 6 Johnstown, Ontario K0E 1T1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Site 7 - Port of Entry 1000 Island Bridge Hill Island Lansdowne, Ontario K0E 1L0	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Total des prix fermes tout compris par période	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Total pour toutes les périodes :	\$ _____				



**VOLET 5 - GRAND TORONTO (GT)**

**1. Ramassage prévu**

Point de ramassage	Prix ferme tout compris par cueillette				
	Période initiale	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Interport Sufferance Truck Terminal 5425 Dixie Road, 2nd Floor Mississauga, Ontario L4W 1E6	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
2710 /20 Britannia Rd. E., <b>Cargo 3</b> Facility Commercial Operations at the Cash Unit	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Toronto City Centre Airport ( <b>BBTCA</b> ) Toronto, Ontario M5V1A1	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Customs Hall (CBS) Terminal # 3 Pearson International Airport (PIA)	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Customs Passenger Operations <b>Terminal # 1</b> Pearson International Airport (PIA) Admin. Office	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA <b>Hamilton</b> International Airport 9300 Airport Road, Suite 1230 Mount Hope, Ontario L0R 1W0	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Region of Kitchener ( <b>Waterloo</b> ) International Airport 4881 Fountain Street. N Bresla B11:L11	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Total des prix fermes tout compris par période	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Total pour toutes les périodes :	\$ _____				



**VOLET 6 - SUD DE L'ONTARIO (SOR)**

**1. Ramassage prévu**

Point de ramassage	Prix ferme tout compris par cueillette				
	Période initiale	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
CBSA Immigration Enforcement 6080 McLeod Road, Unit 10 Niagara Falls, Ontario	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA 1250 Walker Road Windsor, Ontario	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Whirlpool Bridge 4422 River Road Niagara Falls, Ontario L2E 3E8	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Queenston Bridge Commercial 14154 Niagara Parkway Niagara-On-The-Lake, Ontario	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA CANPASS Processing Center 6080 McLeod Road, Unit 14 Niagara Falls, Ontario	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Rainbow Bridge 5660 Falls Avenue Niagara Falls, Ontario	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Peace Bridge, Traffic 90 Queen Street Fort Erie, Ontario	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Peace Bridge, Commercial 10 Queen Street Fort Erie, Ontario	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Ambassador Bridge, Commercial 4285 Industrial Drive Windsor, Ontario	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Ambassador Bridge, Traffic 712 Huron Church Windsor, Ontario	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Windsor-Detroit Tunnel 35 Park Street Windsor, Ontario	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Bluewater Bridge, Commercial 1555 Venetian Boulevard Edward, Ontario	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Sombra Office	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____



Point de ramassage	Prix ferme tout compris par cueillette				
	Période initiale	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
216 King Street Sombra, Ontario					
Total des prix fermes tout compris par période	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Total pour toutes les périodes :	\$ _____				



**VOLET 7 - PRAIRIES (PRA)**

**1. Ramassage prévu**

Point de ramassage	Prix ferme tout compris par cueillette				
	Période initiale	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Calgary International Airport (lower level International Arrivals), 2000 Airport Road North East Calgary, Alberta	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
162 - 175 Aero Way N.E. Calgary, Alberta	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
10345-104 St NW Edmonton, Alberta T5J 1B9	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Edmonton International Airport 1357A, 1000 Airport Road Edmonton, Alberta T9E OV3	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Edmonton International Airport 100 - 1727, 35 Avenue East Edmonton, Alberta T9E OV6	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
130 - 1821 Wellington Avenue Winnipeg, Manitoba R3H 0G4	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Unit# 14, Terminal II, Room 101 2019 Sargent Avenue Winnipeg, Manitoba R3H 0Z7	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
<b>Total des prix fermes tout compris par période</b>	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
<b>Total pour toutes les périodes :</b>	\$ _____				



**VOLET 8 - PACIFIQUE (PAC)**

**Ramassage prévu**

Point de ramassage	Prix ferme tout compris par cueillette				
	Période initiale	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
CBSA Port of Douglas 220 Hwy 99 Surrey, British Columbia V3S 9N7	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Pacific Highway - Commercial Operations 28-176 Street Surrey, British Columbia V3S 9R9 Commercial Longroom 1 <sup>st</sup> Floor	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Pacific Highway - Traffic Operations 28-176 Street Surrey, British Columbia V3S 9R9 1st Floor Reception	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Aldergrove 10 Hwy 13 Langley, British Columbia V4W 2L8	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Abbotsford- Huntingdon 2 Sumas Way Abbotsford, British Columbia V2S 8B7	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Vancouver International Airport • Rm C2842 OA, Customs Cashier • Traffic Operations Customs Hall, • International Terminal Building 3211 Grant McConachie Way, Richmond, BC V7B 0A4	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
CBSA Air Cargo Commercial Operations, Unit 113-5000 Miller Road	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____



Point de ramassage	Prix ferme tout compris par cueillette				
	Période initiale	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Richmond, British Columbia V7B 1K6					
CBSA Metro Vancouver District 1611 Main Street, 4th Floor, Vancouver, British Columbia V6A 2W5	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Boundary Bay Port of Entry #4-56 <sup>th</sup> Street Delta, British Columbia V4L 1Z2	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Total des prix fermes tout compris par période	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Total pour toutes les périodes :	\$ _____				



## PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### 5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

#### 5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, s'il y a lieu, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité - Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### 5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

#### 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité - documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](#) » ) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) - Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](#) » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.



Le Canada aura aussi le droit de résilier la commande subséquente pour manquement si l'entrepreneur ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](#) » pendant la durée du contrat.

L'offrant doit fournir au responsable de l'offre à commandes l'annexe intitulée [Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation](#) remplie avant l'émission de l'offre à commandes. Si l'offrant est une coentreprise, l'offrant doit fournir au responsable de l'offre à commandes l'annexe intitulée Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation remplie pour chaque membre de la coentreprise.



## PIÈCE JOINTE 1 de la PARTIE 5 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

### PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI - ATTESTATION

Je, l'offrant, en présentant les renseignements suivants au responsable de l'offre à commandes, atteste que les renseignements fournis sont exacts à la date indiquée ci-dessous. Les attestations fournies au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends que le Canada déclarera une offre non recevable, pourra mettre de côté une offre à commandes, ou mettra l'entrepreneur en défaut, si une attestation est jugée fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la durée de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat. Le Canada aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations d'un offrant. À défaut de répondre à toute demande ou exigence imposée par le Canada, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, visitez le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) - Travail](#).

Date : \_\_\_\_\_ (AAAA/MM/JJ) [si aucune date n'est indiquée, la date de clôture de la DOC sera utilisée]

Compléter à la fois A et B.

A. Cochez seulement une des déclarations suivantes :

- A1. L'offrant atteste qu'il n'a aucun effectif au Canada.
- A2. L'offrant atteste qu'il est un employeur du secteur public.
- A3. L'offrant atteste qu'il est un [employeur sous réglementation fédérale](#), dans le cadre de la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#).
- A4. L'offrant atteste qu'il a un effectif combiné de moins de 100 employés permanents à temps plein et/ou permanents à temps partiel au Canada.

A5. L'offrant a un effectif combiné de 100 employés ou plus au Canada; et

- A5.1. L'offrant atteste qu'il a conclu un [Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi](#) valide et en vigueur avec EDSC - Travail.

OU

- A5.2. L'offrant a présenté l'[Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi \(LAB1168\)](#) à EDSC - Travail. Comme il s'agit d'une condition à l'émission d'une offre à commandes, remplissez le formulaire Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi (LAB1168), signez-le en bonne et due forme et transmettez-le à EDSC - Travail.

B. Cochez seulement une des déclarations suivantes :

- B1. L'offrant n'est pas une coentreprise.

OU

- B2. L'offrant est une coentreprise et chaque membre de la coentreprise doit fournir au responsable de l'offre à commandes l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation. (Consultez l'article sur les coentreprises des instructions uniformisées.)



## PARTIE 6 - EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES

### 6.1 Exigences relatives à la sécurité

1. Les conditions suivantes doivent être respectées avant l'émission de l'offre à commandes :
  - a) l'offrant doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 7A - Offre à commandes;
  - b) les individus proposés par l'offrant et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature classifiée ou protégée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiqué à la Partie 7A - Offre à commandes;
  - c) l'offrant doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature classifiée ou protégée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé;
2. On rappelle aux offrants d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'émission de l'offre à commandes, pour permettre à l'offrant retenu d'obtenir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion du responsable de l'offre à commandes.
3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les offrants devraient consulter le site Web du [Programme de sécurité des contrats](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html>).

### EXIGENCE SUPPLÉMENTAIRE DE SÉCURITÉ DE L'ASFC :

L'ASFC effectuera sa propre vérification de la cote de fiabilité des individus proposés par l'offrant conformément à la « Norme de sécurité et de gestion des marchés » et à la « Politique sur la sécurité du gouvernement - Norme sur la sécurité du personnel » du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), sans tenir compte des évaluations qui ont déjà été effectuées conformément à de telles politiques. L'évaluation de la cote de fiabilité effectuée par l'ASFC comprendra la vérification du crédit effectuée par un agent de sécurité autorisé de la Section des enquêtes de sécurité sur le personnel (SESP) de l'ASFC, indépendant de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) et de la Direction de la sécurité industrielle internationale (DSII) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

L'offrant devrait présenter un formulaire SCT 330-23 - Formulaire de vérification de sécurité, de consentement et d'autorisation du personnel (<https://www.tbs-sct.gc.ca/tbsf-fsct/330-23-fra.asp>) dûment rempli et signé pour chaque individu proposé avec l'offre. Si le formulaire SCT 330-23 n'est pas fourni avec l'offre, l'offrant doit le fournir, sur demande et dans le délai indiqué par le responsable de l'offre à commandes (avant l'émission de l'offre à commande).

En attendant que la vérification du crédit, la prise d'empreinte et toutes les autres vérifications de sécurité requises pour cette demande d'offre à commandes soient achevées et que l'offrant et les individus proposés sont jugés acceptables par l'ASFC, aucune offre à commande/ contrat ne sera émis/ attribués et les individus proposés par l'offrant ne pourront avoir accès à des renseignements ou à des biens protégés ou classifiés, et ne seront pas autorisés à entrer dans un site où de tels renseignements ou biens sont gardés.

Si les individus proposés par l'offrant ne sont pas jugés acceptable à la suite de la vérification de sécurité requise par l'ASFC, ladite offre de l'offrant sera jugée non conforme et le prochain offrant au classement sera contacté. Si une seule offre a été obtenue et les individus proposés par l'offrant ne répondent pas aux exigences en matière de sécurité, le responsable à l'offre à commande déterminera les prochaines étapes afin d'assurer que toutes les exigences sont respectées.

**\* Les frais sont applicables. La prise d'empreinte sera à la charge du soumissionnaire.**



Dans le cas d'offrant de coentreprise, chaque membre de la coentreprise doit satisfaire aux exigences de sécurité.

## 6.2 Exigences en matière d'assurance

L'offrant doit fournir une lettre d'un courtier ou d'une compagnie d'assurances autorisé à faire des affaires au Canada stipulant que l'offrant peut être assuré conformément aux exigences en matière d'assurance décrites à l'annexe D si une offre à commandes lui est émise à la suite de la demande d'offres à commandes.

Si l'information n'est pas fournie dans l'offre, le responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai afin de se conformer à cette exigence. Le défaut de répondre à la demande du responsable de l'offre à commandes et de se conformer à l'exigence dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.



## PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

### A. OFFRE À COMMANDES

#### 7.1 Offre

L'offrant offre d'exécuter les travaux conformément à l'énoncé des travaux reproduit à l'annexe « A ».

#### 7.2 Exigences relatives à la sécurité

Les exigences relatives à la sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes, tel que prévu par le Programme de sécurité des contrats) s'appliquent et font partie intégrante de l'offre à commandes.

##### Exigence en matière de sécurité pour entrepreneur canadien : dossier TPSGC LVERS-SP #2

1. L'offrant doit détenir en permanence, pendant l'exécution de l'offre à commandes, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
2. Les membres du personnel de l'offrant devant avoir accès à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une cote de **FIABILITÉ** en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC.
3. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de TPSGC.
4. L'entrepreneur ou l'offrant doit respecter les dispositions :
  - a. de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe C;
  - b. du *Manuel de la sécurité industrielle* (dernière édition).

#### 7.2.2 Exigence supplémentaire de sécurité de l'ASFC

L'ASFC effectuera sa propre vérification de la cote de fiabilité des individus proposés par l'offrant conformément à la « Norme de sécurité et de gestion des marchés » et à la « Politique sur la sécurité du gouvernement - Norme sur la sécurité du personnel » du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), sans tenir compte des évaluations qui ont déjà été effectuées conformément à de telles politiques. L'évaluation de la cote de fiabilité effectuée par l'ASFC comprendra la vérification du crédit effectuée par un agent de sécurité autorisé de la Section des enquêtes de sécurité sur le personnel (SESP) de l'ASFC, indépendant de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) et de la Direction de la sécurité industrielle internationale (DSII) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

L'offrant devrait présenter un formulaire SCT 330-23 - Formulaire de vérification de sécurité, de consentement et d'autorisation du personnel (<https://www.tbs-sct.gc.ca/tbsf-fsct/330-23-fra.asp>) dûment rempli et signé pour chaque individu proposé avec l'offre. Si le formulaire SCT 330-23 n'est pas fourni avec l'offre, l'offrant doit le fournir, sur demande et dans le délai indiqué par le responsable de l'offre à commandes (avant l'émission de l'offre à commande).

En attendant que la vérification du crédit, la prise d'empreinte et toutes les autres vérifications de sécurité requises pour cette demande d'offre à commandes soient achevées et que l'offrant et les individus proposés sont jugés acceptables par l'ASFC, aucune offre à commande/ contrat ne sera émis/ attribués et les individus proposés par l'offrant ne pourront avoir accès à des renseignements ou à des biens protégés ou classifiés, et ne seront pas autorisés à entrer dans un site où de tels renseignements ou biens sont gardés.

**\* Les frais sont applicables. La prise d'empreinte sera à la charge du soumissionnaire.**



Dans le cas d'offrant de coentreprise, chaque membre de la coentreprise doit satisfaire aux exigences de sécurité.

### 7.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 7.3.1 Conditions générales

[2005](#) (2017-06-21), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

#### 7.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens et services qu'il fournit au gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats effectués par le Canada, y compris ceux payés au moyen d'une carte d'achat du Canada. Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

- premier trimestre : du 1 avril au 30 juin
- deuxième trimestre : du 1 juillet au 30 septembre
- troisième trimestre : du 1 octobre au 31 décembre
- quatrième trimestre : du 1 janvier au 31 mars

Les rapports doivent être complétés sous forme électronique en format Excel et envoyés au responsable de l'OC au plus tard les quinze (15) jours civils suivant la fin du trimestre.

Tous les champs de données du rapport doivent être remplis tel que demandé. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant la période visée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « NÉANT ».

Le fait de ne pas fournir les rapports remplis au complet selon les directives mentionnées ci-dessus peut entraîner la mise de côté de l'offre à commandes et l'application d'une mesure corrective du rendement du fournisseur.

### 7.4 Durée de l'offre à commandes

#### 7.4.1 Période de l'offre à commandes

[Sera compléter à l'émission de l'offre à commandes](#)

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_.

### 7.5 Responsables

#### 7.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : Anik Devlin  
Titre : Agente d'approvisionnement principal p.i.  
Agence des services frontaliers du Canada  
Contrôleur



Direction : Approvisionnement et de la gestion des biens stratégiques  
Adresse : 355, chemin North River, Tour B, 17ième étage  
Ottawa, Ontario K1A 0L8

Téléphone : 343-291-6909  
Courriel : [anik.devlin@cbsa-asfc.gc.ca](mailto:anik.devlin@cbsa-asfc.gc.ca)

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

### 7.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

### 7.5.3 Représentant de l'offrant

*Sera compléter à l'émission de l'offre à commandes*

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### 7.6 Divulgaration proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

*Le cas échéant*

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP), l'entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2012-2](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

### 7.7 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

### 7.8 Procédures pour les commandes

L'utilisateur désigné émettra une commande (voir ci-dessous lorsque des travaux seront requis).

L'utilisateur désigné devrait choisir un offrant selon les volets applicable.

### 7.9 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide des formulaires dûment remplis ou de leurs équivalents, comme il est indiqué aux paragraphes 2 ou 3 ci-après, ou au moyen de la carte d'achat du Canada (Visa ou MasterCard) pour les besoins de faible valeur.



1. Les commandes subséquentes doivent provenir de représentants autorisés des utilisateurs désignés dans l'offre à commandes. Il doit s'agir de biens ou services ou d'une combinaison de biens et services compris dans l'offre à commandes, conformément aux prix et aux modalités qui y sont précisés.
2. Les formulaires suivants sont disponibles au site Web [Catalogue de formulaires](#) :
  - PWGSC-TPSGC 942 Commande subséquente à une offre à commandes
  - PWGSC-TPGSC 942-2 Commande subséquente à une offre à commandes (Livraison multiple)

#### 7.10 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 100 000,00 (taxes applicables incluses).

#### 7.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales [2005](#) (2017-06-21), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales [2035](#) (2018-06-21), Conditions générales - besoins plus complexes de services;
- e) l'Annexe « A », Énoncé des travaux;
- f) l'Annexe « B », Base de paiement;
- g) l'Annexe « C », Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité;
- h) l'Annexe « D », Exigences en matière d'assurance;
- i) l'offre de l'offrant en date du \_\_\_\_\_ (*insérer la date de l'offre*), (*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'émission de l'offre: « clarifiée le \_\_\_\_\_ » ou « telle que modifiée le \_\_\_\_\_ » et insérer la ou les date(s) de la ou des clarification(s) ou modification(s)*).

#### 7.12 Attestations et renseignements supplémentaires

##### 7.12.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

##### 7.12.2 Clauses du Guide des CUA

[M3020C](#) (2016-01-28), Statut et disponibilité du personnel - offre à commandes

#### 7.13 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_ (*insérer la loi de la province ou du territoire précisée par l'offrant dans son offre, s'il y a lieu*) et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.



## B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

### 7.1 Énoncé des travaux OU Besoin

L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

### 7.2 Clauses et conditions uniformisées

#### 7.2.1 Conditions générales

[2035](#) (2018-06-21), Conditions générales - besoins plus complexes de services, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 17, Intérêt sur les comptes en souffrance, de [2035](#) (2018-06-21), Conditions générales - besoins plus complexes de services, ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

### 7.3 Durée du contrat

#### 7.3.1 Période du contrat

Les travaux doivent être exécutés conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

### 7.4 Divulgence proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP), l'entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2012-2](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

### 7.5 Paiement

#### 7.5.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé(s) dans l'annexe B - Base de paiement. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

#### 7.5.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* [C6000C](#) (2017-08-17), Limite de prix

#### 7.5.3 Paiement électronique de factures - commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat MasterCard;
- b. Dépôt direct (national et international) ;



## 7.6 Instructions pour la facturation

- a. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- b. La facture de l'entrepreneur doit inclure une ligne distincte pour chaque alinéa comme démontré dans la base de paiement, et doit montrer tous les numéros des commandes subséquentes à l'offre à commandes, si applicable.
- c. En soumettant les factures, l'entrepreneur certifie que les biens et services ont été livrés et que tous les frais sont conformes à la base de paiement du contrat, y compris les frais pour les travaux effectués par des sous-traitants.
- d. L'entrepreneur doit envoyer l'original et une copie de la facture au bureau de paye du chargé de projet (Finances de l'ASFC) à l'endroit suivant sur une base mensuelle:

Toutes les factures doivent être soumises selon la méthode suivante (**une seule copie de la facture doit être envoyée à l'Agence**):

**Courriel:** Seuls les fichiers électroniques lisibles (PDF, Word, Excel) seront acceptés; tous les autres seront retournés.

[vendors-fournisseurs@cbsa-asfc.gc.ca](mailto:vendors-fournisseurs@cbsa-asfc.gc.ca)

Cette adresse électronique doit être utilisée pour soumettre des factures et pour des demandes de statut de paiement.

### **Dépôt direct:**

Le gouvernement du Canada éliminera bientôt les chèques du gouvernement fédéral; nous encourageons fortement les entreprises qui fournissent des biens et des services au gouvernement du Canada à s'inscrire au dépôt direct pour le compte payable.

Veuillez communiquer avec [ca-ci@cbsa-asfc.gc.ca](mailto:ca-ci@cbsa-asfc.gc.ca) pour obtenir des renseignements supplémentaires, pour confirmer le processus d'inscription au dépôt direct et les étapes à suivre.

**REMARQUE IMPORTANTE:** Si un fournisseur omet toute information requise relative au traitement des paiements sur une facture, la facture sera retournée à la discrétion de l'ASFC et ne sera pas payée avant qu'un renvoi de paiement valide ne soit fourni.

## 7.7 Exigences en matière d'assurance

L'entrepreneur doit respecter les exigences en matière d'assurance prévues à l'annexe D. L'entrepreneur doit maintenir la couverture d'assurance exigée pendant toute la durée du contrat. Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue.

L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

L'entrepreneur doit faire parvenir à l'autorité contractante, dans les dix (10) jours suivant la date d'attribution du contrat, un certificat d'assurance montrant la couverture d'assurance et confirmant que la police d'assurance conforme aux exigences est en vigueur. Pour les soumissionnaires établis au Canada, l'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada, cependant, pour les soumissionnaires établis à l'étranger, la couverture d'assurance doit être prise avec un assureur détenant



une cote A.M. Best d'au moins « A- ». L'entrepreneur doit, à la demande de l'autorité contractante, transmettre au Canada une copie certifiée de toutes les polices d'assurance applicables.



## ANNEXE A - ÉNONCÉ DES TRAVAUX OU BESOIN

### TITRE

Transport des valeurs

### PORTÉE

#### Contexte

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est un organisme fédéral responsable de fournir des services frontaliers intégrés à l'appui des priorités liées à la sécurité nationale et à la sécurité publique et faciliter la libre circulation des personnes et des marchandises, y compris les animaux et les végétaux, qui respectent toutes les exigences de la législation frontalière. Depuis 2003, L'ASFC fait partie intégrante du portefeuille de la Sécurité publique qui a été créé dans le but de protéger les Canadiens et de maintenir une société sûre et paisible.

L'ASFC supervise des points de services au travers le Canada et dans d'autres pays. Il emploie des fonctionnaires et offre un service 24 heures sur 24 à 119 postes frontaliers terrestres et 13 aéroports internationaux.

#### Objectif

L'ASFC exige un entrepreneur de transport de valeurs pour ramasser des instruments monétaire négociables/ non négociables provenant de divers points d'entrée (POE), aéroports et bureaux du gouvernement situés au Canada pour les livrer à diverses institutions financières. Ces services seront requis sur une période de cinq (5) ans, répartis selon le mécanisme de la procédure de commande subséquent indiqué dans l'offre à commandes, parmi tous les offrants qualifiés dans les huit (8) volets de services :

Volet 1 - Région de la capitale nationale - Direction général (RCN-DG)

Volet 2 - Atlantique (ATL)

Volet 3 - Québec

Volet 4 - Nord de l'Ontario (NOR)

Volet 5 - Grand Toronto (GT)

Volet 6 - Sud de l'Ontario (SOR)

Volet 7 - Prairies (PRA)

Volet 8 - Pacifique (PAC)

Les services de transport de valeurs sont requis sur une base « au fur et à mesure ».

### EXIGENCES

L'offrant doit fournir à l'ASFC des services de transport de valeurs pour la collecte d'instruments monétaires négociables et/ou non négociables pour chaque volet et livrer à divers établissements financiers spécifiés. Les services de collecte doivent être exécutés comme indiqué dans chaque commande subséquente, sur une base quotidienne ou sur appel, conformément à l'appendice « A », Livraison et services réguliers.

Les collectes et les livraisons des sites de l'ASFC aux institutions financières pour chaque volet doivent être regroupées.

Il ne devrait pas y avoir des frais supplémentaire si les dépôts vont au même institut.

### Tâches

L'offrant doit :



1. La collecte des fonds comprennent : espèces (canadiennes/américaines), les chèques, les bordereaux de paiement MasterCard, les bordereaux VISA et les mandats, aux heures et aux endroits identifiés à l'appendice « A ».
2. Livrer les fonds à l'institution financière désignée avant l'heure et la date de dépôt indiquées.
3. Les bordereaux de dépôts doivent être signés électroniquement ou manuellement par le caissier de l'institution financière. L'offrant doit remettre le bordereau de dépôt au bureau approprié de l'ASFC au moment de la prochaine collecte.
4. Fournir des véhicules blindés et des ressources pour le transport sécurisé de tous les instruments monétaires négociables et non négociables.
5. Dans le cas où un emplacement a été désigné comme ayant un horaire de collecte qui est « au fur et à mesure » **OU** « sur une base de demande », la procédure de collecte doit être strictement respectée :
  - i. Dès la réception de l'avis de collecte de la personne-ressource de l'ASFC ou de son représentant, l'offrant doit recueillir les valeurs le jour ouvrable suivant aux heures précisées à l'appendice A de l'annexe A.
    - a) Sur réception d'une commande subséquente à une offre à commandes de la personne-ressource de l'ASFC ou de son représentant, l'offrant doit cueillir les instruments monétaires dans les 24 heures qui suivent l'appel de services à l'emplacement indiqué à l'appendice A, Livraison et services réguliers.
    - b) L'offrant doit fournir un numéro de téléphone de 24 heures pour les appels de services de collecte. On estime que ces collectes d'une base « au fur et à mesure » ne seront pas plus de deux fois par semaine. À l'exclusion du Volet 1 - Région de la capitale nationale - Direction général (RCN-DG).
6. Au besoin, fournir des livrets de reçus, des sacs sécurisés et enveloppes pour transporter les fonds entre les bureaux de l'ASFC et les institutions financières. Les livrets de reçus les sacs et les enveloppes sécurisés doivent comporter des caractéristiques de sécurité permettant de s'assurer que le contenu est protégé par un sceau qui sera apposé par l'ASFC.
7. La collecte doit être effectuée en présence d'un employé de l'Agence des services frontaliers du Canada et l'offrant doit émettre un reçu qui sera conservé par l'ASFC.

#### **IDENTIFICATION DES RESSOURCES DE L'OFFRANT**

Les ressources de l'offrant qui sont chargés de la collecte et/ou de la livraison de matériel aux bureaux de l'ASFC doivent porter un uniforme et une carte d'identité avec photo, ce qui signifie qu'elles sont avec emploi chez l'offrant. (c.-à-d. photo d'identité). Dans le cas où les ressources ne portent pas d'uniformes et portent pas une photo d'identité, l'ASFC n'autorisera pas les ressources à fournir les services.

#### **HEURES DE COLLECTE ET LIVRAISON**

L'offrant doit s'assurer que les collectes et les livraisons sont effectuées conformément à l'appendice A, Livraison et services réguliers, sauf lors des jours fériés mentionnés ci-dessous. Il est impératif que les heures de collectes et de livraison soient strictement respectées, les heures spécifiques seront fournies qu'à l'émission de l'offre à commandes.



Exemple 1 :

L'appel de collecte est reçu par l'offrant le mardi 8 novembre 2016 à 10h00. L'offrant a jusqu'au mercredi le 9 novembre 2016 au moment indiqué pour compléter la collecte de fonds.

Exemple 2 :

L'appel de collecte est reçu par l'offrant le jeudi 10 novembre 2016 à 13h30. Le vendredi 11 novembre 2016 a été identifié comme un jour férié et les institutions financières sont fermés. L'offrant doit effectuer la collecte le lundi 14 novembre 2016 aux heures précisées à l'appendice A de l'annexe A.

### Jours fériés

Jour de l'An

Institution financières (Québec seulement)

Jour de la famille (AB, C-B, SK, ON, NB, NU)

L'île en fête (Île-du-Prince-Édouard)

Fête du patrimoine (Nouvelle-Écosse et Yukon)

Jour de Louis Riel (Manitoba)

Vendredi saint

Lundi de Pâques

Fête de la Reine (Journée nationale des patriotes au Québec)

Journée nationale des Autochtone (Territoires du Nord-Ouest et Yukon seulement)

Fête nationale du Québec (Québec seulement)

Journée Découverte (Terre-Neuve et Labrador)

Fête du Canada

Fête du Nunavut (Nunavut)

Bataille de la Boyne (Terre-Neuve et Labrador)

Jour férié - août (Toutes, sauf le Québec et le Yukon)

Jour de la découverte - août (Yukon seulement)

Fête du travail

Action de grâce

Jour du souvenir

Noël

Lendemain de Noël

### EXEMPTION DE DOMMAGES

L'offrant doit prendre les mesures appropriées pour s'assurer que tout le matériel en sa possession soit exempt de dommages causés par un événement raisonnablement prévisible, naturel ou causé par l'homme, y compris sans nécessairement s'y limiter, la négligence, l'eau et les abus.

### EXIGENCES EN MATIÈRE DE CONTRÔLES ET DE SÉCURITÉ

Les ressources de l'offrant doivent être escortés par un employé de l'ASFC en tout temps à l'intérieure et à l'extérieur des locaux de l'ASFC.

L'offrant doit fournir un rapport mensuel de toutes les nouvelles ressources assignées aux collectes et livraisons.

### AUGMENTATION OU DIMINUTION DU NOMBRE D'EMPLACEMENTS DE SERVICE

L'ASFC a le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre d'emplacements de service ainsi que le nombre de collecte et/ou de modifier les emplacements de service ainsi que la journée de la collecte, et de modifier les coûts qui s'y rapportent sans pénalité. Lorsque cela est possible, l'ASFC notifiera l'offrant par courriel des fermetures temporaires dans un délai raisonnable (au moins 10 jours). Cela comprendra également des fermetures permanentes de site(s) précisées dans l'horaire.

Une telle exigence est due à la restructuration en cours des services liés à l'exécution des programmes.



## CONTRAINTES

1. Protection des renseignements personnels et divulgation de l'information : Aucun renseignement personnel ne doit être recueilli, communiqué ou échangé entre l'entrepreneur et le responsable du projet. L'entrepreneur est informé que les registres des services rendus en vertu du contrat peuvent être accessibles en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*.
2. L'entrepreneur ne doit pas accomplir de travaux dépassant la portée du présent contrat ou en débordant le cadre, en se fondant sur des demandes ou des directives qui lui seraient communiquées verbalement ou par écrit par un fonctionnaire autre que l'autorité contractante.
3. Coûts de rétablissement de chèques : il n'y aura pas de coûts supplémentaires pour le rétablissement de chèques dépassant la limite de la responsabilité pour chaque ramassage, tel que stipulé
4. La région du Québec, volet 3; l'entrepreneur doit acheminer à l'autorité contractante de façon mensuelle soit à chaque 1<sup>er</sup> jour ouvrable une liste de ses employés avec photo ayant l'autorisation de faire le ramassage.
5. La région du sud de l'Ontario, volet 6; des services sur demande seront requis en dehors de leur cueillette et de la livraison quotidiennes d'instruments monétaires négociables et/ou non négociables. Ces services de ramassage et de livraison sont pour le « niveau 4, saisie de devises » et seront déclenchés par l'émission individuelle d'une commande subséquente à l'offrant.
6. La région du Pacifique, volet 8; auront besoin de sac autoscellants 9 po x 12 po pochette unique (orange) sac à monnaie, avec numéro de série et altérations évidente pour tout emplacement.

## RESPONSABILITÉS

### Agence des services frontaliers du Canada

L'ASFC veillera à ce qu'un employé de l'ASFC soit disponible aux emplacements de collecte désignés, comme prévu à l'appendice A.

L'ASFC veillera à ce que tous les instruments monétaires négociable et/ou non négociables soient préparés à temps pour être cueillis aux emplacements désignés.

### L'Offrant

L'offrant doit fournir un représentant local qui sera responsable d'agir au nom de l'offrant, assurant la conformité à tous les problèmes liés aux contrats, la résolution des problèmes, les échéanciers et la liaison avec le Chargé de projet.

## LANGUE DU TRAVAIL

Les ressources de l'offrant doivent être en mesure de communiquer oralement et par écrit en anglais ou en français (dépendamment de la région où les services seront rendus), sans aucune aide et avec un taux d'erreurs minimal.



**APPENDICE « A » - LIVRAISON ET HORAIRE DES SERVICES**

**STREAM 1 - NATIONAL CAPITAL REGION - HEADQUARTERS (NCR-HQ)/  
VOLET 1 - RÉGION DE LA CAPITAL NATIONALE - ADMINISTRATION CENTRALE**

Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
1	CBSA - Place Vanier (Commissionnaires office) 333 North River rd., Tower A, Ground Floor, Suite 105, Vanier, ON K1A 0L1	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Au fur et à mesure</b>  Des ramassages supplémentaires sure demande peuvent être requis.  Des cueillettes supplémentaires à la banque peuvent être faites le jour suivant.	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	TD Canada Trust WORLD EXCHANGE PLAZA 45 O'CONNOR ST Ottawa ON K1P1A4 Canada

\*except the Statutory Holidays listed in Annex A - Article Pick-up and Delivery Times/  
\*sauf les jours fériés énumérés à l'annexe A - Heures de collecte et livraison



**STREAM 2 - ATLANTIC (ATL)**  
**VOLET 2 - ATLANTIQUE (ATL)**

Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
1	Halifax Stanley International Airport 1 Bell Boulevard, Enfield, Nova Scotia	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Lundi, mercredi, vendredi	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	TD Bank 1785 Barrington Street Halifax, NS
2	Commercial Unit Nova Scotia District 3139 Oxford Street, Halifax, Nova Scotia	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Lundi, mercredi, vendredi		TD Bank 1785 Barrington Street Halifax, NS
3	TD Bank, 1785 Barrington Street, Halifax, Nova Scotia	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Lundi, mercredi, vendredi		Commercial Unit Nova Scotia District 3139 Oxford St. Halifax, NS
4	Commercial Unit Nova Scotia District 3139 Oxford Street Halifax, Nova Scotia	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Mardi et jeudi		TD Bank, 1785 Barrington Street Halifax, NS
5	TD Bank, 1785 Barrington Street, Halifax, Nova Scotia	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Mardi et jeudi		

\*except the Statutory Holidays listed in Annex A - Article Pick-up and Delivery Times/  
\*sauf les jours fériés énumérés à l'annexe A - Heures de collecte et livraison

**STREAM 3 - QUEBEC**  
**VOLET 3 - QUÉBEC**

Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
1	400 Youville Square Montreal, Quebec H2Y 2C2	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>lundi au vendredi</b>	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	National Bank of Canada 600 De la Gauchetière Street West, Montreal, Qc H3B 4L2
2	105 McGill Street, suite 260-01 Montréal, Quebec H2Y 2E7	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les jeudi</b>		Toronto Dominion (TD) Bank 500, St-Jacques Street Montréal, Qc H2Y 1S1
3	Dorval-Commercial, 2200 Reverchon, suite 296 Dorval, Quebec H9P 2S7	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les lundi au vendredi</b>		INTRIA T.D. 8301 Elmslie Street Lasalle, Qc H8N 2W6
4	Dorval Traffic office, 975 Roméo Vachon Blvd. North, Dorval, Quebec H4Y 1H1	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Lundi, mercredi et vendredi</b>		INTRIA T.D. 8301 Elmslie Street Lasalle, Qc H8N 2W6
5	Mirabel-Commercial office, 11955 Henry Giffard, Building D, Suite 100 Mirabel, Quebec J7N 1G3	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les mercredi</b>		INTRIA T.D. 8301 Elmslie Street Lasalle, Qc H8N 2W6
6	130 Dalhousie Street Quebec, Quebec G1K 4C4	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les jeudis</b>		RBC 4250 1st Avenue Québec, Qc G1H 2S5



Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
7	Lacolle office located on: 501 Highway 15 St-Bernard de Lacolle, Quebec J0J 1V0	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les mardis et vendredi</b>	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	INTRIA T.D. 8301 Elmslie Street, Lasalle, Qc H8N 2W6
8	St-Armand/Phillipsburg office located on: Highway 133, traveller building, Qc	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les mercredi</b>		INTRIA T.D. 8301 Elmslie Street, Lasalle, Qc H8N 2W6
9	Enforcement office at: 1010 Saint-Antoine Street West, 2nd floor Montreal, Quebec H3C 6V8	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les mercredi</b>		INTRIA T.D. 8301, Elmslie Street Lasalle, Qc H8N 2W6
10	Immigration Holding Centre at 200 Montée Saint-François Laval, Quebec H7C 1S5	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les jeudis</b>		INTRIA T.D. 8301 Elmslie Street Lasalle, Qc H8N 2W6
11	Jean Lesage Airport 500 Principale Street Québec Airport Quebec, Quebec G2G 2T9	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les mardis</b>		Royal Bank of Canada (RBC) 4250 1st Avenue Québec, Qc G1H 2S5

\*except the Statutory Holidays listed in Annex A - Article Pick-up and Delivery Times/  
\*sauf les jours fériés énumérés à l'annexe A - Heures de collecte et livraison



**STREAM 4 - NORTH ONTARIO REGION (NOR)**  
**VOLET 4 - NORD DE L'ONTARIO (NOR)**

Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
1	Site 1 - 2265 St-Laurent Blvd., 1 <sup>st</sup> floor Ottawa, Ontario K1G 6C5	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Au fur et à mesure</b>	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	Bank of Montreal 945 Smyth Road Ottawa, Ontario K1G 1P5
2	Site 2- MacDonald Cartier International Airport 1000 Airport Parkway Private Ottawa, Ontario K1V 9B4	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les mercredis</b>		Bank of Montreal 945 Smyth Road Ottawa, Ontario K1G 1P5
3	Site 3 - Ottawa Cargo Services 140 Thad Johnson 1 <sup>st</sup> floor Ottawa, Ontario K1V 0R4	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les lundis, mercredi et vendredi</b>		Bank of Montreal 945 Smyth Road Ottawa, Ontario K1G 1P5
4	Site 4 - Port of Entry 125 Huron St. Sault Ste. Marie, Ontario P6A 1R3	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les lundis, mercredi et vendredi</b>		CIBC 530 Queen Street East Sault Ste. Marie, Ontario P6A 2A1
5	Site 5 - Port of Entry 1 Brookdale Ave. Cornwall, Ontario K6J 0A9	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les mardis et vendredi</b>		Bank of Montreal 159 Pitt Street Cornwall, Ontario K6J 3P5
6	Site 6 - Port of Entry 1032 HWY 6 Johnstown, Ontario K0E 1T1	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les vendredi</b>		Bank of Montreal Prescott Branch 138 King Street Prescott, Ontario K0E 1T0



Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
7	Site 7 - Port of Entry 1000 Island Bridge Hill Island Lansdowne, Ontario K0E 1L0	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	<b>Tous les mercredi et vendredi</b>	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	Bank of Montreal 101 King Street Gananoque, Ontario K7G 1G3

\*except the Statutory Holidays listed in Annex A - Article Pick-up and Delivery Times/

\*sauf les jours fériés énumérés à l'annexe A - Heures de collecte et livraison



**STREAM 5 - GREATER TORONTO AREA (GTA)**  
**VOLET 5 - GRAND TORONTO (GT)**

Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
1	Interport Sufferance Truck Terminal 5425 Dixie Road, 2nd Floor Mississauga, Ontario L4W 1E6	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Appel pour cueillette Base estimée : 1 à 3 jours par semaine	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	TD Canada trust 199 Bay Street Toronto, Ontario M5L 1G9
2	2710 /20 Britannia Rd. E., <b>Cargo 3</b> Facility Commercial Operations at the Cash Unit	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Tous les lundis au vendredi		TD Canada trust 199 Bay Street Toronto, Ontario M5L 1G9
3	CBSA Toronto City Centre Airport ( <b>BBTCA</b> ) Toronto, Ontario M5V1A1	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Service de ramassage sur appel  Base maximale estimée: à 4 cueillettes par mois		Garda World 2345 Stanfield Road Mississauga, Ontario L4Y 3Y3  Note: Garda World to process deposit on behalf of Scotia Bank
4	CBSA Customs Hall (CBS) Terminal # 3 Pearson International Airport (PIA)	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Tous les lundis au vendredi		CBSA Customs Passenger Operations <b>Terminal # 1 PIA</b> Admin. Office
5	CBSA Customs Passenger Operations <b>Terminal # 1</b> Pearson International Airport (PIA) Admin. Office	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Tous les lundis au vendredi		Scotia Bank Westwood Mall 7205 Goreway Drive Toronto, Ontario L4T 2T9
6	CBSA <b>Hamilton</b> International Airport 9300 Airport Road, Suite 1230 Mount Hope, Ontario L0R 1W0	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Tous les lundis au vendredi		TD Canada Trust 1565 Upper James Street Hamilton, Ontario L9B 1K2



Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
7	CBSA Region of Kitchener (Waterloo) International Airport 4881 Fountain Street. N Bresla B11:L11	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Tous les lundis au vendredi	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	TD Canada Trust 1005 Ottawa Street Kitchener, Ontario N2A 1H2

\*except the Statutory Holidays listed in Annex A - Article Pick-up and Delivery Times/

\*sauf les jours fériés énumérés à l'annexe A - Heures de collecte et livraison



**STREAM 6 - SOUTH ONTARIO REGION (SOR)**  
**VOLET 6 - SUD DE L'ONTARIO (SOR)**

Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
1	CBSA Immigration Enforcement 6080 McLeod Road, Unit 10 Niagara Falls, Ontario	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Au fur et à mesure	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	Royal Bank of Canada 67 Jarvis Street Fort Erie, Ontario
2	CBSA 1250 Walker Road Windsor, Ontario	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Au fur et à mesure		National Bank of Canada 1 Riverside Road, Ground floor Windsor, Ontario
3	CBSA Whirlpool Bridge 4422 River Road Niagara Falls, Ontario L2E 3E8	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi		Queenston Commerical Operations 14154 Niagara Parkway Niagara-On-The-Lake, Ontario
4	CBSA Queenston Bridge Commercial 14154 Niagara Parkway Niagara-On-The-Lake, Ontario	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi		Royal Bank of Canada 67 Jarvis Street Fort Erie, Ontario
5	CBSA CANPASS Processing Center 6080 McLeod Road, Unit 14 Niagara Falls, Ontario	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi		Royal Bank of Canada 67 Jarvis Street Fort Erie, Ontario
6	CBSA Rainbow Bridge 5660 Falls Avenue Niagara Falls, Ontario	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi		Royal Bank of Canada 67 Jarvis Street Fort Erie, Ontario



Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
7	CBSA Peace Bridge, Traffic 90 Queen Street Fort Erie, Ontario	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	Royal Bank of Canada 67 Jarvis Street Fort Erie, Ontario
8	CBSA Peace Bridge, Commercial 10 Queen Street Fort Erie, Ontario	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi		Royal Bank of Canada 67 Jarvis Street Fort Erie, Ontario
9	CBSA Ambassador Bridge, Commercial 4285 Industrial Drive Windsor, Ontario	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi		National Bank of Canada 1 Riverside Road, Ground floor Windsor, Ontario
10	CBSA Ambassador Bridge, Traffic 712 Huron Church Windsor, Ontario	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi et samedi		National Bank of Canada 1 Riverside Road, Ground floor Windsor, Ontario
11	CBSA Windsor-Detroit Tunnel 35 Park Street Windsor, Ontario	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi et samedi		National Bank of Canada 1 Riverside Road, Ground floor Windsor, Ontario
12	CBSA Bluewater Bridge, Commercial 1555 Venetian Boulevard Edward, Ontario	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi		Bank of Montreal 215 Christina Street North Sarnia, Ontario



Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
13	CBSA Sombra Office 216 King Street Sombra, Ontario	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	Bank of Montreal 215 Christina Street North Sarnia, Ontario

\*except the Statutory Holidays listed in Annex A - Article Pick-up and Delivery Times/

\*sauf les jours fériés énumérés à l'annexe A - Heures de collecte et livraison



**STREAM 7 - PRAIRIES (PRA)**  
**VOLET 7 - PRAIRIES (PRA)**

Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
1	Calgary International Airport (lower level International Arrivals), 2000 Airport Road North East Calgary, Alberta	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Lundi au vendredi	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	TD Bank INTRIA Clearing Centre, Calgary, Alberta
2	162 - 175 Aero Way N.E. Calgary, Alberta	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Lundi au vendredi		TD Bank INTRIA Clearing Centre, Calgary, Alberta
3	10345-104 St NW Edmonton, Alberta T5J 1B9	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	vendredi		Royal Bank of Canada, Main Branch 10107 Jasper Ave NW Edmonton, Alberta T5J 1W9
4	Edmonton International Airport 1357A, 1000 Airport Road Edmonton, Alberta T9E OV3	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Lundi, mercredi et vendredi		Toronto Dominion (TD) Bank Leduc, Alberta  <u>or</u>  INTRIA Clearing Centre Edmonton, Alberta
5	Edmonton International Airport 100 - 1727, 35 Avenue East Edmonton, Alberta T9E OV6	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Lundi, mercredi et vendredi		Toronto Dominion (TD) Bank Leduc, Alberta  <u>or</u>  INTRIA Clearing Centre Edmonton, Alberta
6	130 - 1821 Wellington Avenue Winnipeg, Manitoba R3H 0G4	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Lundi au vendredi		Royal Bank of Canada (RBC) Ellice Centre Located at 1395 Ellice Avenue Winnipeg, Manitoba



Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
7	Unit# 14, Terminal II, Room 101 2019 Sargent Avenue Winnipeg, Manitoba R3H 0Z7	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Lundi au vendredi	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	Royal Bank of Canada (RBC) Ellice Centre Located at 1395 Ellice Avenue Winnipeg, Manitoba

\*except the Statutory Holidays listed in Annex A - Article Pick-up and Delivery Times/

\*sauf les jours fériés énumérés à l'annexe A - Heures de collecte et livraison



**STREAM 8 - PACIFIC (PAC)**  
**VOLET 8 - PACIFIQUE (PAC)**

Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
1	CBSA Port of Douglas 220 Hwy 99 Surrey, British Columbia V3S 9N7	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	INTRIA Clearing Centre 1745 West 8th Avenue Vancouver, British Columbia V6J 4T3
2	CBSA Pacific Highway - Commercial Operations 28-176 Street Surrey, British Columbia V3S 9R9 Commercial Longroom 1 <sup>st</sup> Floor	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi		INTRIA Clearing Centre 1745 West 8th Avenue Vancouver, British Columbia V6J 4T3
3	CBSA Pacific Highway - Traffic Operations 28-176 Street Surrey, British Columbia V3S 9R9 1st Floor Reception	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi		INTRIA Clearing Centre 1745 West 8th Avenue Vancouver, British Columbia V6J 4T3
4	CBSA Aldergrove 10 Hwy 13 Langley, British Columbia V4W 2L8	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN mardi à vendredi (4 jour semaine)		INTRIA Clearing Centre 1745 West 8th Avenue Vancouver, British Columbia V6J 4T3
5	CBSA Abbotsford-Huntingdon 2 Sumas Way Abbotsford, British Columbia V2S 8B7	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi		INTRIA Clearing Centre 1745 West 8th Avenue Vancouver, British Columbia V6J 4T3
6	CBSA Vancouver International Airport Rm C2842 OA, Customs Cashier Traffic Operations Customs Hall, International Terminal Building	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi		TD Canada Trust C/O INTRIA Branch 100 8005 Granville St Vancouver, British Columbia V6P 4Z5  TD Canada Trust 700 W. Georgia St. Vancouver, British Columbia



Pick-up No./ N° de la collecte	Pick-up Location/ Emplacements de collecte	CBSA Contact / Contact de l'ASFC	Pickup Days/ Jours de collecte	Pickup Schedule/ Horaire de la collecte	Financial Institution Address For Delivery of Funds/ Adresse de l'institution financière pour le depot des fonds
	Vancouver International Airport, 3211 Grant McConachie Way, Richmond, BC V7B 0A4				V7Y 1A2 (Foreign currency that can't be sent to the TD location above must be sent to this location)  Public Services and Procurement Canada Seized Property Management Directorate 9C1, Place du Portage, Phase III 11 Laurier Street Gatineau, Québec J8X 4A6 (Foreign currency that can't be sent to the TD location above must be sent to this location). Current procedure is to use courier services via Brinks. This service is on an as needed basis.
7	CBSA Air Cargo Commercial Operations, Unit 113-5000 Miller Road Richmond, British Columbia V7B 1K6	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi		INTRIA Clearing Centre 1745 West 8th Avenue Vancouver, British Columbia V6J 4T3
8	CBSA Metro Vancouver District 1611 Main Street, 4th Floor, Vancouver, British Columbia V6A 2W5	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	QUOTIDIEN Lundi à vendredi	Ceux qui sont intéressés à soumettre une offre peuvent demander un horaire de livraison exacte.	INTRIA Clearing Centre 1745 West 8th Avenue Vancouver, British Columbia V6J 4T3
9	Boundary Bay Port of Entry #4-56 <sup>th</sup> Street Delta, British Columbia V4L 1Z2	Identified at Standing Offer issuance  Identifié à l'émission de l'offre à commande	Tous les lundis, mercredi et vendredi (3 jours semaine)		Bank of Montreal Cash Services 190 East 4 <sup>th</sup> Avenue Vancouver, British Columbia

\*except the Statutory Holidays listed in Annex A - Article Pick-up and Delivery Times/

\*sauf les jours fériés énumérés à l'annexe A - Heures de collecte et livraison



## **ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT**

**CETTE PAGE A ÉTÉ LAISSÉ VIDE INTENTIONNELLEMENT.**

**LES DÉTAILS SERONT INSÉRÉS AU MOMENT DE L'OFFRE.**



# ANNEXE C - LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

COMMON-PS-SRCL#2



Contract Number / Numéro du contrat <b>1000340769</b>
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

## SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL) LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE		
1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine	2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction	
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance	3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
4. Brief Description of Work / Brève description du travail <b>Standing Offer for Armoured Car Services (National Requirement)</b>		
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?	<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui	
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?	<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui	
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis		
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c)	<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui	
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.	<input type="checkbox"/> No / Non <input checked="" type="checkbox"/> Yes / Oui	
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?	<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui	
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>	All NATO countries Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>	Restricted to / Limité à : <input type="checkbox"/>	Restricted to / Limité à : <input type="checkbox"/>
Specify country(ies) / Préciser le(s) pays :	Specify country(ies) / Préciser le(s) pays :	Specify country(ies) / Préciser le(s) pays :
7. c) Level of information / Niveau d'information		
PROTECTED A PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED NATO NON CLASSIFIÉ <input type="checkbox"/>	PROTECTED A PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>
PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/>	PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>
PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>
SECRET SECRET <input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>		TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité  
UNCLASSIFIED





COMMON-PS-SRCL#2



Contract Number / Numéro du contrat <b>1000340769</b>
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

**PART A (continued) / PARTIE A (suite)**

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?  
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui  
If Yes, indicate the level of sensitivity; Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité :

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?  
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate?  No / Non  Yes / Oui  
Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel :  
Document Number / Numéro du document :

**PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)**

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

<input checked="" type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITÉ	<input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> SECRET SECRET	<input type="checkbox"/> TOP SECRET TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT	<input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> NATO SECRET NATO SECRET	<input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS	Special comments: Commentaires spéciaux : _____		

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.  
REMARQUE : Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?  
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail?  No / Non  Yes / Oui  
If Yes, will unscreened personnel be escorted?  
Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté?  No / Non  Yes / Oui

**PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)**

**INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS**

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?  
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?  
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?  No / Non  Yes / Oui

**PRODUCTION**

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?  
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ?  No / Non  Yes / Oui

**INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)**

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?  
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No / Non  Yes / Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?  
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale?  No / Non  Yes / Oui

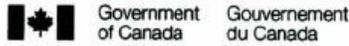
TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED
--





COMMON-PS-SRCL#2



Contract Number / Numéro du contrat <i>1000340769</i>
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

**PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)**

For users completing the form **manually** use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.  
 Les utilisateurs qui remplissent le formulaire **manuellement** doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form **online** (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.  
 Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire **en ligne** (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

**SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF**

Category / Catégorie	PROTECTED / PROTÉGÉ			CLASSIFIED / CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	B	C	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL	NATO SECRET	COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET	PROTECTED / PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET
											A	B	C			
Information / Assets / Renseignements / Biens / Production																
IT Media / Support TI																
IT Link / Lien électronique																

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED?  
 La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?  No / Non  Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".  
 Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED?  
 La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?  No / Non  Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).  
 Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).



**CETTE PAGE À ÉTÉ LAISSÉ VIDE INTENTIONNELLEMENT.**

**PAGE 4 DE LA LVERS (PARTIE D - AUTORISATION) SERA INSÉRÉE AU MOMENT DE L'OFFRE.**



## ANNEXE D - EXIGENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCE

### ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE COMMERCIALE

1. L'entrepreneur doit souscrire et maintenir pendant toute la durée du contrat une police d'assurance responsabilité civile commerciale d'un montant équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité ne doit pas être inférieure à 2 000 000 \$ par accident ou par incident et suivant le total annuel.
2. La police d'assurance responsabilité civile commerciale doit comprendre les éléments suivants :
  - a. Assuré additionnel : Le Canada est désigné comme assuré additionnel, mais seulement en ce qui concerne les responsabilités qui peuvent découler de l'exécution du contrat par l'entrepreneur. L'intérêt du Canada devrait se lire comme suit : Le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
  - b. Blessures corporelles et dommages matériels causés à des tiers découlant des activités de l'entrepreneur.
  - c. Produits et activités complétées : Couverture pour les blessures corporelles et dommages matériels découlant de biens ou de produits fabriqués, vendus, manipulés ou distribués par l'entrepreneur, ou découlant des activités complétées par l'entrepreneur.
  - d. Préjudice personnel : Sans s'y limiter, la couverture doit comprendre la violation de la vie privée, la diffamation verbale ou écrite, l'arrestation illégale, la détention ou l'incarcération et la diffamation.
  - e. Responsabilité réciproque/Séparation des assurés : Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.
  - f. Responsabilité contractuelle générale : La police doit, sur une base générale ou par renvoi explicite au contrat, couvrir les obligations assumées en ce qui concerne les dispositions contractuelles.
  - g. Les employés et (s'il y a lieu) les bénévoles doivent être désignés comme assurés additionnels.
  - h. Responsabilité de l'employeur (ou confirmation que tous les employés sont protégés par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) ou par un programme semblable).
  - i. Formule étendue d'assurance contre les dommages, comprenant les activités complétées : Couvre les dommages matériels de manière à inclure certains sinistres qui seraient autrement exclus en vertu de la clause d'exclusion usuelle de garde, de contrôle ou de responsabilité faisant partie d'une police d'assurance type.
  - j. Avis d'annulation : L'assureur s'efforcera de donner à l'autorité contractante un avis écrit de trente (30) jours en cas d'annulation de la police.
  - k. S'il s'agit d'une police sur la base des réclamations, la couverture doit être valide pour une période minimale de douze (12) mois suivant la fin ou la résiliation du contrat.
  - l. Responsabilité civile indirecte du propriétaire ou de l'entrepreneur : Couvre les dommages découlant des activités d'un sous-traitant que l'entrepreneur est juridiquement responsable de payer.
  - m. Assurance automobile des non-propriétaires : Couvre les poursuites contre l'entrepreneur du fait de l'utilisation de véhicules de location ou n'appartenant pas à l'entrepreneur.



- o. Assurance tous risques de responsabilité civile des locataires : Pour protéger l'entrepreneur à l'égard des responsabilités découlant de l'occupation d'installations louées.
- q. Pollution subite et accidentelle (minimum 120 heures) : Pour protéger l'entrepreneur à l'égard des responsabilités découlant de dommages causés par la pollution accidentelle.
- r. Droits de poursuite : Conformément à l'alinéa 5 d) de la [Loi sur le ministère de la Justice](#), L.R.C. 1993, ch. J-2, art. 1, si une poursuite est intentée par ou contre le Canada et que, indépendamment de la présente clause, l'assureur a le droit d'intervenir en poursuite ou en défense au nom du Canada à titre d'assuré additionnel désigné en vertu de la police d'assurance, l'assureur doit communiquer promptement avec le Procureur général du Canada, par lettre recommandée ou par service de messagerie, avec accusé de réception, pour s'entendre sur les stratégies juridiques.

**Pour la province de Québec, envoyer à l'adresse suivante :**

*Directeur  
Direction du droit des affaires  
Bureau régional du Québec (Ottawa)  
Ministère de la Justice  
284, rue Wellington, pièce SAT-6042  
Ottawa (Ontario) K1A 0H8*

**Pour les autres provinces et territoires, envoyer à l'adresse suivante :**

*Avocat général principal  
Section du contentieux des affaires civiles  
Ministère de la Justice  
234, rue Wellington, Tour de l'Est  
Ottawa (Ontario) K1A 0H8*

Une copie de cette lettre doit être envoyée à l'autorité contractante à titre d'information. Le Canada se réserve le droit d'intervenir en codéfense dans toute poursuite intentée contre le Canada. Le Canada assumera tous les frais liés à cette codéfense. Si le Canada décide de participer à sa défense en cas de poursuite intentée contre lui et qu'il n'est pas d'accord avec un règlement proposé et accepté par l'assureur de l'entrepreneur et les plaignants qui aurait pour effet de donner lieu à un règlement ou au rejet de l'action intentée contre le Canada, ce dernier sera responsable envers l'assureur de l'entrepreneur pour toute différence entre le montant du règlement proposé et la somme adjugée ou payée en fin de compte (coûts et intérêts compris) au nom du Canada.

## **ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE AUTOMOBILE**

1. L'entrepreneur doit souscrire et maintenir pendant toute la durée du contrat une police d'assurance automobile d'un montant équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité ne doit pas être inférieure à 2 000 000 \$ par accident ou par incident.
2. La police d'assurance doit comprendre les éléments suivants :
  - a. Assurance de responsabilité civile - limite minimale de 2 000 000 \$ par accident ou par incident;
  - b. Assurance individuelle - lois de toutes les juridictions;
  - c. Garantie non-assurance des tiers;
  - d. Avis d'annulation : L'assureur s'efforcera de donner à l'autorité contractante un avis écrit de trente (30) jours en cas d'annulation de la police.



## ASSURANCE TOUS RISQUES CONTRE LE VOL ET LES DÉTOURNEMENTS

1. L'entrepreneur doit, de façon générale, souscrire et maintenir pendant toute la durée du contrat une assurance tous risques contre le vol et les détournements d'un montant indiqué ci-dessous :
  - a. Entente I : Détournements par le personnel (formulaire A), d'un montant qui ne doit pas être inférieur à 1 000 000,00\$, couvrant tous les employés de l'entrepreneur. Une telle assurance doit comprendre une « responsabilité » ou une « protection du client » au profit du Canada en matière de risques liés à cette entente.
  - b. Entente II/III : Perte d'argent et de titres dans les locaux ou à l'extérieur des locaux, d'un montant qui ne doit pas être inférieur à 10 000,00\$.
2. La police d'assurance tous risques contre le vol et les détournements doit comprendre les éléments suivants :
  - a. Avis d'annulation : L'assureur s'efforcera de donner à l'autorité contractante un avis écrit de trente (30) jours en cas d'annulation de la police.
  - b. Bénéficiaire : Le Canada, selon ses intérêts et ses directives.